

Nom de la Région	Centre-Nord
Chef-lieu (capitale de la région)	Kaya
Découpage administratif de la région	
<p>La région du Centre Nord est créée par la Loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize régions au Burkina Faso. Elle est constituée des provinces du Bam, Namentenga et Sanmatenga.</p> <p>Les provinces de la région du Centre nord sont administrativement subdivisées en vingt huit (28) départements et comptent plus de sept cent cinquante sept (757) villages.</p> <p>Outre la région, les autres collectivités locales sont constituées de communes rurales au nombre de 25. Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la province du Bam : Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré, Zimtenga. • dans la province du Namentenga : Boala, Bouroum, Dargo, Tougouri, Nagbingou, Yalgo, Zéguédéguin. • dans la province du Sanmatenga : Barsalogo, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga. 	
Population :	1 416 895 hab. (projection 2012 de l'INSD)
Superficie	19.508 km²
Coordonnées géographiques	
<p>La région du centre nord couvre une superficie de 19.508 km² (source BUNASOLS)¹ délimitée dans un rectangle dont les coordonnées géographiques sont les parallèles 12°40' et 14° Nord (N) et les méridiens 0°15' et 2°5 longitude Ouest (W). Cette superficie qui représente 7% du territoire national et se répartit entre les provinces du Bam (3.931 km²), du Namentenga (6.158 km²) et du Sanmatenga (9.419 km²). Elle est limitée au nord par la région du Sahel, au sud par les régions du plateau central et du centre-est, à l'est par la région de l'est et à l'ouest par la région du Nord.</p>	
La Région en chiffres	
Accès aux services de base en 2007 (sources INSD)	
<p>Ecole primaire : 52,3 % Ecole secondaire : 11,7 % Centre de santé : 26,9 % Marché : 42,8 % Eclairage à l'électricité : 4,8 %</p>	
Contraintes et potentialités de la région	
LES CONTRAINTES DE LA REGION DU CENTRE-NORD	
<p>Les principales contraintes de développement de la région du centre-nord sont d'ordres technique, socio-économique et institutionnel.</p> <p>Les contraintes d'ordre technique</p> <p>Les contraintes d'ordre techniques sont essentiellement liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la faible utilisation du potentiel agro-sylvo-pastoral (faible utilisation du potentiel aménageable, sous-développement des filières porteuses) ; - l'inorganisation des acteurs des différentes filières ; - l'application de techniques culturelles traditionnelles inadaptées : travail du sol, inadaptation des variétés locales cultivées, non diversification des cultures, etc. ; - la non disponibilité des semences améliorées ; - la faible adoption des nouvelles technologies ; - une forte difficulté à nourrir le bétail surtout en saison sèche ; - l'absence de piste à bétail et des couloirs de passage ; - le faible niveau de technicité des producteurs agro-sylvo-pastoraux ; - l'absence de responsabilité collective de gestion à l'échelle communautaire ; - le faible niveau de désenclavement (routier, téléphonique) de la région constituant un frein 	

au développement des secteurs économiques et sociaux.

Les contraintes d'ordre socio-économique

L'activité agricole, pastorale et sylvicole de la région du centre nord connaît des contraintes d'ordre économique.

Au niveau de l'agriculture, on note :

- les conditions pédoclimatiques peu favorables à la production agricole ;
- les caprices pluviométriques, les attaques parasitaires, les inondations, la baisse de la fertilité des sols ;
- l'insuffisance de financements des activités de formation des organisations paysannes ;
- l'inorganisation des acteurs des différentes filières.
- l'insuffisance ou l'inadéquation des crédits agricoles ;
- les difficultés d'approvisionnement en intrants ;
- les pesanteurs sociologiques et culturelles ;
- la défaillance des circuits de commercialisation ;
- les flux migratoires importants ;
- les conflits sociaux (agriculteurs éleveurs) ;
- la difficulté d'écoulement des produits ;
- la pauvreté monétaire et le faible accès aux services sociaux de base ;
- la pression foncière ;
- la mauvaise gestion des récoltes (vente des récoltes sur pied) ;

Au niveau de l'élevage, les principales contraintes ont trait à :

- l'insuffisance de financements et d'investissements dans le secteur ;
- l'insuffisance d'encadrement des producteurs ;
- l'insuffisance du personnel cadre et d'encadrement, le manque d'appuis financiers ;
- l'insuffisance et la vétusté des équipements constitués de moyens logistiques, de matériel d'intervention et de la chaîne de froid ;
- les conflits entre producteurs agriculteurs – éleveurs ;
- les vols de bétail ;
- la rareté et le mauvais état des pistes d'accès aux marchés qui ont une incidence négative sur le développement de l'activité ;
- l'insuffisance du pâturage ;
- l'insuffisance d'eau ;
- la difficulté d'approvisionnement en SPAI ;
- le faible niveau d'organisation des éleveurs ;
- l'insuffisance du suivi sanitaire des animaux.

Au niveau des activités sylvicoles :

- la dégradation continue des terres, du couvert végétal et des berges ;
- la baisse de la capacité de stockage de l'eau ;
- la baisse vertigineuse du potentiel aquacole ;
- l'insuffisance de mesures de contrôle du processus de dégradation ;
- une insuffisance de formation des différents acteurs de la pêche.

Les contraintes institutionnelles et celles liées aux ressources humaines

Les contraintes institutionnelles sont relatives à :

- la faible professionnalisation des artisans confrontés à l'insuffisance de formation et de perfectionnement ;
- l'insuffisance d'appuis techniques et financiers des organisations ;
- la difficulté de fonctionnement des organisations paysannes :
- l'appui insuffisant aux producteurs :
- le faible niveau d'équipement des producteurs ;

- aux multiples conflits entre agriculteurs et éleveurs par manque de couloirs d'accès aux points d'eau ;

- l'insuffisance d'organisation des producteurs.

Au niveau des ressources humaines, la région du centre-nord est confrontée à la faible capacité des ressources humaines. Les principales contraintes sont :

- le faible niveau de développement des secteurs sociaux (santé, éducation, couverture sociale, eau potable, habitat, couverture sécuritaire) marqué par la faiblesse des ressources financières, l'insuffisance et la mauvaise répartition des infrastructures et du personnel, la faible dotation en logistique (matériel et équipement) des structures :

- le faible taux de remplissage des classes, généralement dû au refus des parents d'envoyer les enfants à l'école, entraînant la multiplication des classes multigrades (la région compte environ 549 Classes Multigrades (CMG)) ;

- l'existence d'écoles qui totalisent moins de 100 élèves, situation qui engendre de lourdes dépenses (paiement de salaires et indemnités des maîtres, alimentation de cantines scolaires en vivres et équipements) ;

- les enseignants ne sont pas motivés à la hauteur des efforts qu'ils fournissent ;

- les opérateurs émergents ne pouvant pas souscrire au FONAEF sont laissés à eux-mêmes, ce qui bloque leurs activités d'alphabétisation.

- l'absence ou le déficit en personnel dans l'enseignement secondaire (enseignants, personnels administratif et de soutien).

- l'absence ou l'insuffisance numérique des infrastructures dans les établissements : salles de classes, laboratoires (7 sur 31), salles de professeurs, cantines, bibliothèques etc. ;

- l'insuffisance des établissements secondaires : 9 départements sur 28 n'ont toujours pas de CEG. Certains ont déjà leur autorisation de construire mais les financements ne sont pas encore obtenus pour la construction ;

- l'insuffisance et l'inexistence de moyens logistiques et de communication dans la plupart des CEG.

- la couverture sanitaire dans la région est encore faible ;

- l'opérationnalité et la fonctionnalité des districts restent insuffisantes ;

- près d'une vingtaine de formations sanitaires sont sans forage et plus d'une dizaine sans latrines ;

- les maladies infectieuses et des endémo-épidémies persistent dans la région ;

- la Prévalence des maladies carencielles est élevée ;

- le matériel et la logistique sont insuffisants pour un appui effectif des districts ;

- certaines catégories de personnel restent insuffisantes en quantité et en qualité ;

- les compétences techniques et managériales des agents de la région sont insuffisamment développées dans certains domaines ;

- la collaboration entre la médecine moderne et traditionnelle dans la région est peu développée ;

- la participation communautaire et des autres acteurs à la gestion du système de santé est insuffisante dans la région ;

- le système d'information sanitaire est peu performant.

- le faible niveau de participation de la femme au secteur moderne dû au retard de scolarisation féminine (TBS filles en 2006 : 43,1% contre un taux de scolarisation global de 51,6%) ; à sa faible participation à la vie économique (difficulté d'accès à la terre et au crédit) et aux pesanteurs sociologiques et culturelles. La jeune fille continue d'être victime de la pratique de l'excision et du mariage forcé ;

- la fraude, la corruption, le faible accès aux institutions de crédit et le faible niveau de formation professionnelle, sont des obstacles pour l'émergence d'un secteur privé dynamique. Le coût élevé des facteurs de production (électricité, eau, produits pétroliers) ;

- le faible niveau de décentralisation marqué par la forte centralisation du pouvoir économique au niveau de la capitale ;
- l'insécurité sur les principaux axes routiers constitue un handicap sérieux au développement de la région ;
- la faible couverture sécuritaire (commissariats, brigades) due à l'insuffisance des effectifs et des locaux ;
- l'insuffisance et/ou la vétusté des moyens logistiques (véhicules) et des équipements (moyens de communication) ;
- la difficulté de collaborer avec la population.

LES POTENTIALITES DE LA REGION

Les principales potentialités de la région du centre-nord se résument à :

- la présence de lacs naturels, de barrages offrant un potentiel aménageable important ;
- la pratique de cultures (spécialisations) bien adaptées à la région ;
- l'existence d'organisations paysannes disposant d'une capacité à gérer les structures ;
- l'existence d'un savoir faire traditionnel favorable au développement de l'artisanat notamment la maroquinerie ;
- l'importance de l'effectif du cheptel ;
- l'émergence d'acteurs dans les filières d'élevage ;
- la présence de sites miniers en exploitation.

Les principales opportunités au niveau de l'agriculture portent sur la présence de :

- plus de 15 000 organisations paysannes ;
 - 330 hectares (ha) de bas-fonds aménagés et plus de 1500 hectares de bas-fonds aménageables ;
 - 13 590 hectares de périmètres aménageables autour des barrages et 2063 hectares aménagés ;
- financements pour la petite irrigation villageoise ;
- des cultures (spécialisations) bien adaptées à la région que sont le niébé, l'arachide, les fruits et légumes, pouvant procurer des devises importantes aux agriculteurs.

Le Conseil Régional

Président	A.J Léopold OUEDRAOGO
Conseillers	55
Les partenariats	
Logo de la Région	
Adresse et contact du conseil Régional	<p>Adresse : Conseil Régional du Centre-Nord - BP 171 KAYA - BURKINA FASO</p> <p>Tél : 00 226 40 45 12 30</p> <p>Télécopie : 00 226 40 45 16 51</p> <p>Centre-nord@regions-bf.org</p>